Des logements pour les jeunes actifs et les classes moyennes

Un programme immobilier a été livré le 8 avril 2024 au 54 bis, route de Chatou en lieu et place de l’ancienne crèche Les Chatons.

Ce programme (de 2 bâtiments ou immeubles) comprend 16 logements dont 12 logements locatifs intermédiaires et 4 sont des logements sociaux répondant au dispositif PLS (Prêt Locatif Social).

Ce projet traduit la volonté de la Municipalité d’offrir une solution de logement abordable destinée aux jeunes actifs et aux classes moyennes.

En effet, il s’agissait d’une condition essentielle et déterminante lors de la cession du terrain de l’ancienne crèche « Les Chatons », vétuste et trop petite.

Ces deux immeubles ont été réalisés par In’li, la filiale du Groupe Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France.

Le logement locatif intermédiaire vise à proposer une offre financièrement accessible pour les ménages pénalisés par les loyers et les prix élevés du secteur privé, mais inéligibles au parc social. Il s’agit d’un dispositif qui bénéficie d’avantages fiscaux (TVA à 10%, crédit d’impôt sur les sociétés équivalent à la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) payée jusqu’à la revente du bien, dans la limite de 20 ans) pour la construction de logements neufs destinés à la location en zone tendue. Les logements intermédiaires doivent être mis en location pendant au moins 20 ans à un loyer plafonné (inférieur aux loyers « libres » par exemple de 10 à 15 %), à destination de ménages dont les ressources n’excèdent pas un certain plafond (plafond supérieur à ceux du logement social, et similaire au plafond du PINEL).